

DEJEPS

COORDINATION DE PROJETS (CP)

DIPLÔME



Titre de la formation et références

Intitulé	Diplôme d'État de la jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport – Spécialité « Animation socio-éducative ou culturelle » Mention « Coordination de projets »		
Enregistrement	RNCP 39930	Date d'échéance	04/12/2029
Certificateur	MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES		
Niveau de formation	5 - Savoirs étendus, spécialisés, factuels et théoriques (BAC +2)		
Code CertifInfo	118019	Code NSF	335- Animation culturelle, sportive et de loisirs
Formacode(s)	44067 - Animation socioculturelle 32135- Conduite projet	Code(s) ROME	K1206- Intervention socioculturelle
Texte(s) de référence	- Décret n°2006-1418 du 20 novembre 2006 portant règlement général du diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport délivré par le ministère chargé de la jeunesse et des sports (codifié aux articles D212-35 à D 212-43-1 du code du sport) - Arrêté du 20 novembre 2006 modifié portant organisation du diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « animation socio-éducative ou culturelle » délivré par le ministère chargé de la jeunesse et des sports - Arrêté du 21 novembre 2024 portant création de la mention « coordination de projets » du diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « animation socio-éducative ou culturelle »		



Public visé

Profil : Cette formation est ouverte aux professionnels de l'animation en poste, aux demandeurs d'emploi, ainsi qu'aux personnes en reconversion professionnelle qui souhaitent exercer des fonctions de coordination et acquérir de nouvelles compétences dans le champ de l'animation socioculturelle et de l'éducation populaire.



Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Au besoin, un dossier de demande d'aménagement pour les personnes en situation de handicap peut être complété et renvoyé à la DRAJES.

Pour plus d'informations, contactez notre référent Handicap et consultez la page suivante :

<http://www.imsat.co/accessibilite-handicap/>



Prérequis

Il s'agit des Exigences Préalables à l'Entrée en Formation (EPEF) définies par l'arrêté de référence.

Le/la candidat.e doit :

- Être titulaire du PSC1(Prévention et Secours Civique de niveau 1) ou son équivalent en cours de validité (AFPS, SST, etc.)
- Justifier de la possession d'un des diplômes suivants :
 - diplôme de niveau 4 dans le champ de l'animation, du sport ou de l'intervention sociale
 - diplôme de niveau 5 a minima

ou

- Attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau 4 et d'une expérience d'animation de 6 mois *

ou

- justifier de 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à 1600 heures minimum *

() Les heures seront justifiées par des attestations employeurs et/ou des bulletins de salaire*



Dispenses et équivalences

Les dispenses et équivalences sont définies dans le texte de références (voir section « Titre de la formation et références ») et mises à jour régulièrement.

Si vous êtes déjà titulaire d'une ou plusieurs unité(s) capitalisable(s) du DEJEPS/ASEC/DPTR (RNCP4900) ou d'un bloc de compétences du DEJEPS spécialité « perfectionnement sportif », vous disposez peut-être d'une dispense d'EPEF et/ ou obtenez de droit un (des) bloc(s) de compétences correspondant(s) du DEJEPS mention « Coordination de projets » ou son allègement.

Pour plus d'informations, contactez-nous.



Objectifs de la formation

Le coordinateur de projet assure la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de projets d'action dans une démarche d'éducation populaire s'inscrivant au service du projet de développement de la structure qui l'emploie. Ces projets peuvent s'adresser à différents publics et revêtent une intention éducative. Il est force de proposition pour alimenter la réflexion stratégique conduite au sein de la structure. Enfin, il réalise une veille sur l'évolution des pratiques, des démarches socio-éducatives et des réglementations de son domaine.

1/ Compétences attendues à l'issue de la formation

BC1 : Animer et accompagner une équipe dans le champ du sport ou de l'animation

Organiser le travail d'une équipe, en respectant le cadre légal et réglementaire ainsi que les règles et procédures en vigueur au sein de la structure et en tenant compte des besoins spécifiques des membres de l'équipe en situation de handicap, en vue d'assurer le fonctionnement de son périmètre d'intervention

Animer une équipe, en s'appuyant notamment sur des démarches participatives et en tenant compte des enjeux d'émancipation, de bien-être et de sécurité de l'équipe, en vue de faciliter la dynamique de groupe au service des objectifs à atteindre

Mettre en œuvre des actions d'accompagnement ou de tutorat, en tenant compte des besoins des membres de l'équipe, notamment ceux en situation de handicap, en vue de développer leurs compétences et de faciliter leur implication individuelle et leur autonomie

Concevoir une intervention à visée pédagogique auprès d'une équipe, en tenant compte des caractéristiques des participants, afin de développer les connaissances et/ou les compétences relevant de son périmètre d'intervention

Mettre en œuvre et évaluer une intervention à visée pédagogique, en veillant à favoriser l'implication des participants, afin de faciliter la mise en œuvre des activités relevant de son périmètre d'intervention

BC2 : Concevoir un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive

Analyser les caractéristiques du territoire et des acteurs en présence, en tenant compte de son périmètre d'intervention et de dimensions économiques, sociales, éducatives, environnementales et culturelles, en vue de prioriser les enjeux sociaux et/ou sociétaux impactant le territoire et auxquels doit répondre le projet d'action

Analyser les besoins des publics visés, notamment les plus fragiles et en situation de handicap, en tenant compte de son périmètre d'intervention et en mobilisant les publics, en vue de prioriser les enjeux auxquels doit répondre le projet d'action

Examiner les politiques publiques et les dispositifs mobilisables sur le territoire dans le ou les domaines couverts par le projet d'action, en mettant en place une démarche de veille technique, juridique, pédagogique et éducative en vue d'alimenter la conception du projet d'action

Analyser le projet, l'organisation interne de la structure et les ressources humaines dont elle dispose, en repérant les attentes de la direction et en situant la structure dans son environnement, afin d'identifier les contraintes organisationnelles à prendre en compte pour le projet d'action

Définir la finalité et les objectifs d'un projet d'action dans une démarche d'éducation populaire, en tenant compte du projet de la structure, des besoins du territoire et des publics, dont les publics fragiles et en situation de handicap ainsi que des principes de responsabilité sociétale et environnementale, en vue de répondre aux enjeux et priorités identifiés

Définir un plan d'actions dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive, en veillant aux réglementations en vigueur, à l'organisation opérationnelle des actions, à la sécurité et à la démarche qualité, en vue de préparer la mise en œuvre d'un projet d'action

Elaborer une démarche d'évaluation et de pilotage, en veillant à ce qu'elle soit partagée au sein de l'équipe, afin d'effectuer un suivi de la mise en œuvre du projet d'action et de repérer en continu les améliorations à apporter

Elaborer le budget prévisionnel et la démarche de suivi budgétaire du projet d'action, en identifiant les ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet, en vue de solliciter les financeurs

Mobiliser les financements, en veillant à combiner différentes sources publiques et/ou privées, en vue d'accompagner le déploiement du projet d'action

BC 3 : Mettre en œuvre et évaluer un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive

Coordonner la mise en œuvre des actions prévues dans le cadre du projet d'action, en articulant l'ensemble des actions réalisées et en traitant les aléas, en vue d'assurer la qualité, la sécurité des actions et leur inscription dans une démarche d'éducation populaire

Réaliser le suivi du budget, en veillant au respect des procédures en vigueur au sein de la structure, en vue d'identifier et de mettre en place les actions d'ajustement nécessaires à la mise en œuvre du projet d'action

Réaliser le suivi matériel et logistique du projet d'action, en veillant au respect des réglementations en vigueur et en mobilisant les interlocuteurs compétents, en vue de mettre en œuvre le projet d'action en sécurité

Evaluer le projet d'action, en associant les équipes et les publics, afin de suivre et d'améliorer la mise en œuvre du projet et du dispositif d'évaluation

Rendre compte des résultats du projet d'action, en veillant à répondre aux attentes de la structure, des publics et des financeurs, en vue d'argumenter sur l'utilisation des ressources mobilisées et de mettre en perspective de nouveaux projets d'action

BC 4 : Développer les partenariats opérationnels et contribuer aux dynamiques institutionnelles dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive

Mobiliser les partenaires opérationnels et les réseaux professionnels de la structure, en veillant au respect du cadre fixé par la direction et dans la limite du périmètre d'intervention confié, afin de faciliter la mise en œuvre des activités conduites par la structure

Concevoir et mettre en œuvre une démarche de communication et de promotion des activités conduites dans le cadre d'un périmètre d'intervention, en s'appuyant sur différents canaux et en cherchant à optimiser les moyens mobilisés, en vue d'asseoir les activités de la structure dans le contexte local

Mettre en œuvre des actions de représentation opérationnelle et technique auprès des acteurs du territoire, en respectant le cadre défini par la direction de la structure et dans la limite du périmètre d'intervention confié, afin d'inscrire la structure dans les dynamiques partenariales locales

Alimenter les réflexions conduites sur son périmètre d'intervention, en mobilisant son expertise technique au service des instances de concertation institutionnelles, afin d'assurer la représentation de la structure dans les dynamiques institutionnelles locales

2/ Suites de parcours et les débouchés

Le titulaire du DEJEPS intervient principalement au sein de structures agissant dans le domaine de la jeunesse, de l'éducation populaire et/ou du sport : association, service d'une collectivité territoriale, établissement ou secteur d'une association, structure commerciale, etc.

Il peut y exercer le métier : de coordonnateur de projets, coordonnateur d'activités, adjoint de direction, agent de développement de la vie associative, responsable de secteur...



Processus de certification

Modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance : La certification est délivrée par le certificateur dès lors que le candidat justifie de la possession de la totalité des blocs de compétences quel qu'en soit le mode d'acquisition.

Modalités d'évaluation du BC1 :

- Mise en situation professionnelle portant, au choix du candidat, sur une situation d'animation d'équipe, ou d'accompagnement/tutorat, ou de formation/information.
- Production et rendu d'un document écrit personnel analysant l'expérience du candidat en matière d'organisation du travail de l'équipe, d'animation de l'équipe, d'accompagnement/tutorat et de formation/information.
- Soutenance orale au sujet de la mise en situation professionnelle et du document produit, suivie d'un échange avec les évaluateurs.

Modalités d'évaluation du BC2 :

- Production et rendu d'un document écrit personnel analysant une démarche de conception d'un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive réalisée par le candidat
- Soutenance orale suivie d'un échange avec les évaluateurs.

Modalités d'évaluation du BC3 :

- Production et rendu d'un document écrit personnel analysant la mise en œuvre et l'évaluation d'un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive que le candidat a conduit en tout ou partie
- Soutenance orale suivie d'un échange avec les évaluateurs

Modalités d'évaluation du BC4 :

- Production et rendu d'un document écrit personnel portant sur l'expérience du candidat dans la mise en œuvre d'actions de développement de partenariats opérationnels relevant de son périmètre et de contribution aux dynamiques institutionnelles au sein d'une structure évoluant dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive,
- Soutenance orale suivie d'un échange avec les évaluateurs



FORMATION



Conditions d'accès et délais

- Télécharger le dossier d'inscription sur le site de l'IMSAT : <https://www.imsat.co/contact-imsat/>
- Rendre le dossier d'inscription dûment complété dans les délais imposés
- Avoir participé à la Journée Défense et Citoyenneté (pour les Français de moins de 25 ans)
- Disposer d'un financement : voir section correspondante
- Satisfaire aux prérequis : voir section correspondante
- Réaliser un test écrit : composition à partir d'un sujet (sur la plateforme)
- Participer à un entretien dont l'objectif est d'échanger sur le parcours du candidat, les compétences prérequis attendues et la cohérence de la formation avec le projet professionnel

Après étude de la validité des conditions d'accès, le candidat reçoit une notification d'admission ou de non-admission au plus tard 7 jours avant le début de la formation.



Contenus de la formation

Module 1 : Accueil et positionnement

- Méthodologie de projet
- Analyse des besoins et définition des objectifs
- Techniques d'animation d'équipe

Module 2 : Analyse du contexte professionnel

- Analyse de la structure et du territoire
- Cadre réglementaire et déontologique
- Caractéristiques des publics cibles

Module 3 : Conception de projet

- Méthodologie de projet
- Analyse des besoins et définition des objectifs
- Planification et budgétisation

Module 4 : Animation et management d'équipe

- Droit du travail et gestion des ressources humaines
- Techniques d'animation d'équipe
- Gestion des conflits et communication

Module 5 : Ingénierie de formation

- Conception pédagogique
- Techniques d'animation de formation
- Évaluation des apprentissages

Module 6 : Mise en œuvre et suivi de projet

- Pilotage opérationnel
- Gestion des aléas et des risques
- Suivi budgétaire et logistique

Module 7 : Développement des partenariats

- Cartographie des partenaires
- Techniques de négociation
- Animation des relations partenariales

Module 8 : Évaluation et bilan de projet

- Méthodologies d'évaluation
- Analyse des impacts
- Rédaction de bilans et perspectives



Suivi et individualisation

Dès l'entrée en formation, des évaluations de positionnement permettent de déterminer un parcours individualisé de formation. Ce parcours peut être adapté tout au long du cursus de formation au regard des attentes et des besoins du bénéficiaire. Par défaut, le bénéficiaire doit suivre l'intégralité des heures de formation programmées.

Pour chaque session de formation :

- Un responsable de formation est désigné pour suivre la session et organiser le suivi de l'alternance
- Des référents pédagogiques sont identifiés par bloc de compétences et évaluent les acquisitions des apprenants tout au long de leur formation
- Un bilan individuel a lieu à la fin de chaque étape de formation. Au préalable, l'équipe pédagogique se réunit pour faire un point dédié à chaque bénéficiaire
- La satisfaction des bénéficiaires est régulièrement mesurée. Ces évaluations sont proposées à plusieurs reprises, en cours et en fin de cursus de formation.
- Le bénéficiaire est préparé à son cursus post-formation : en fin de cursus nous proposons des modules spécifiques liés à la gestion du parcours professionnel (CV, lettre de motivation, TRE, présentation des aides à la création d'entreprise, etc.)
- Une assistante sociale et une psychologue du travail sont mises à disposition des bénéficiaires tout au long de leur cursus
- L'insertion professionnelle des sortants est mesurée : nous réalisons le suivi post formation selon les préconisations du ministère certificateur et du label qualité



Moyens et méthodes pédagogiques

1/ Lieu de la formation

 La Garde	
Adresse Physique Campus de la grande Tourrache Av. François Arago – ZI Toulon Est 83130 La Garde	Adresse Postale IMSAT BP253 83078 Toulon Cedex 9

2/ Moyens pédagogiques

Equipements et matériels

Site IMSAT – La Garde :

- Nombreuses salles de cours chauffées et climatisées chacune équipée d'un tableau blanc et de nombreuses prises secteur. Des vidéoprojecteurs sont mis à disposition de l'ensemble de l'équipe de formation ainsi qu'une imprimante, copieur, scanner
- Un espace dédié aux bénéficiaires pour qu'ils se restaurent. Cet espace est équipé de micro-ondes, de tables et de chaises

Ressources pédagogiques

- Un centre de ressources physiques avec une mise à disposition d'ouvrages plus ou moins spécialisés dans les thématiques de formation
- Un compte Office 365 et la suite Office associée (Word, Excel, etc.) par apprenant
- Un espace dématérialisé TEAMS (application office 365) dédié à chaque session et mettant à disposition les ressources pédagogiques
- Plateforme PARCOOROO en ligne

3/ Méthodes pédagogiques et progressivité

Les cursus de formation que nous proposons s'effectuent en présentiel (90%) et en distanciel (10%) et proposent une alternance centre de formation/entreprise, adaptée au cœur de métier choisi. Ils prennent en compte les besoins et les attentes des structures d'accueil et des bénéficiaires et intègrent différentes étapes au niveau de la progression dans les compétences repérées.

La formation s'appuie sur des méthodes actives et participatives qui favorisent l'attention des apprenants, structurent la progression des compétences, et renforcent la dimension réflexive, essentielle dans l'exercice des compétences professionnelles : Séances collectives et individuelles en présentiel, ressources asynchrones (PARCOOROO), travaux pratiques, coaching individuel, examens blancs.

L'une des forces de ce cursus est son approche pédagogique par projet. Tout au long de la formation, vous allez travailler sur un cas concret de projet d'action : le vôtre ! Vous allez vous adapter à votre propre contexte professionnel. A l'issue de ce cursus, vous aurez donc structuré un vrai projet d'action que vous aurez mis en place.

Nous garantissons une pédagogie de l'alternance en mettant en lien nos méthodes transmissives (pour les parties théoriques) et expérientielles (pour partager l'expérience de chacun sur les différentes problématiques rencontrées) et découverte active (pour partager et s'approprier les différents concepts). Les activités seront développées autour d'exemples concrets et de ressources fournis par l'IMSAT et du projet professionnel de chacun.

Vous allez, tout le long de ce parcours de formation, concevoir et mettre en œuvre un projet d'action. Ce processus est jalonné par des étapes qui doivent être validées par des livrables. Il est fondamental de respecter ces étapes puisqu'elles sont interdépendantes les unes des autres. La livraison de ces documents est déterminante dans la réussite de votre cursus.

Pour vous accompagner dans votre apprentissage et la mise en œuvre de votre projet d'action, nous allons nous appuyer sur les grandes étapes d'un projet d'action respectant les fondements de l'Education Populaire. Chaque étape est découpée par séquences qui seront toutes construites autour des blocs de compétences que vous devez valider à la fin de votre formation. Vous serez accompagnés tout au long de votre parcours par des professionnels de la formation professionnelle continue pour adultes dans le respect des principes de Jeunesse, de l'éducation populaire et du sport.

4/ Qualité des intervenants

Nos formateurs, internes et/ou externes, allient une vaste expérience en formation professionnelle à une pratique approfondie sur le terrain, des conditions essentielles pour garantir le succès de nos actions de formation. Leur qualification respecte les attendus réglementaires en termes de niveau de diplômes et d'expérience.

L'équipe pédagogique est présentée aux apprenants à chaque début de session.



La valeur ajoutée de l'IMSAT

L'IMSAT s'inscrit dans une dynamique déontologique de la formation et de l'accompagnement avec :

- Une équipe de formateurs professionnels et expérimentés
- Des infrastructures qualitatives
- Un réseau partenarial conséquent et pérenne
- Une gratuité des frais d'inscription et de sélections
- Un dispositif gratuit d'accompagnement à la recherche de stage ou d'employeur, rdv sur <https://www.imsat.co/atelier-booste-ton-alternance/>
- Un suivi et un accompagnement individualisé des bénéficiaires

VEUILLEZ TROUVER DANS LES ANNEXES CI-DESSOUS

- Annexe 1 : Les informations spécifiques de la session à venir (dates, durée, organisation, financement, coût, indicateurs de résultat des sessions précédentes, contacts)
- Annexe 2 : Le planning du/des parcours de la session à venir

M31-DOCUMENT D'INFORMATION – ANNEXE 1



SESSION 2026/2027



Organisation

Le parcours de formation proposé à l'IMSAT

Prévisionnel, sous réserve de modifications et d'habilitation par la DRAJES

Parcours	La Garde (83)
Nombre de bénéficiaires	8 à 20
Date limite rendu dossier	Dates à définir
Dates entretiens de motivation / recrutement	Rdv individuel fixé entre le rendu du dossier et l'entrée en formation
Date de début - fin	02/11/2026 – 29/10/2027
Soit (durée)	12 mois
Nb heures au total	1729 h
Dont en OF IMSAT	735 h
Dont en ALTERNANCE	994 h * <i>* Doivent être déduits de ce volume horaire, les congés payés et les jours fériés non travaillés (si statut salarié)</i>
Interruption formation	25 jours de congés payés à poser sur le temps d'alternance <i>(si statut salarié)</i>
Planning	Cf. annexe 2
Organisation de la formation et de l'alternance	• En formation à raison de 2 semaines par mois • 35h / semaine
Financement	• Contrat d'apprentissage • Contrat de professionnalisation • CPF / CPF TRANSITION • Pro A • Financement personnel



Coût

Aucun frais d'inscription à la formation ni aux tests de sélections (le cas échéant)

De nombreux moyens de financement sont possibles et l'IMSAT vous accompagne dans le choix du financement le plus adapté à votre profil.

Nos conditions générales de ventes sont téléchargeables sur notre site internet, consultez notre page dédiée <http://www.imsat.co/finance-ta-formation/> ou contactez-nous sur contact@imsat.fr

Moyens de financement possibles		Coût pour le bénéficiaire
Contrat d'apprentissage	OUI	GRATUIT
Contrat de professionnalisation	OUI	GRATUIT
France Travail	OUI	GRATUIT * * Si prise en charge totale. En cas de prise en charge partielle, le reste à charge peut être payé en financement personnel ou via le CPF
Région SUD et cofinancement UE	NON	/
CPF	OUI	EN FONCTION DU MONTANT DISPONIBLE * (reste à charge possible) * Consulter le montant de votre CPF sur : https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/
Financement personnel	OUI	5880 € * * Tarif maximal modulable selon le volume horaire du parcours individuel de formation pour le parcours Apprentissage 1



Indicateurs de résultat

Indicateur Session N/N+1	Source et définition de l'indicateur	Chiffre et pourcentage
Toutes catégories d'actions de formation confondues pour le diplôme concerné		
Nombres d'entrants Session(s) N-2/N-1	Nombres d'apprenants entrés en formation sur la session indiquée	*
Taux de satisfaction Session(s) N-2/N-1	Issue du questionnaire de fin de formation – % de bénéficiaires ayant déclaré être « satisfait » ou « très satisfait »	*
Taux de réussite Session(s) N-2/N-1	Nb de diplômés / nb de candidats présentés aux certifications	*
Taux d'abandon Session(s) N-2/N-1	Nb abandons / nb de bénéficiaires entrants	*
Taux de poursuite d'étude Session(s) N-2/N-1	A + 3 mois, nb de bénéficiaires en poursuite d'étude / nb de bénéficiaires qualifiés ayant répondu au questionnaire	*
Taux global d'insertion professionnelle Session(s) N-2/N-1	A + 3 mois, nb de bénéficiaires en emploi / nb de bénéficiaires qualifiés ayant répondu au questionnaire	*
Taux spécifique d'insertion professionnelle Session(s) N-2/N-1	A + 3 mois, nb de bénéficiaires en emploi dans les métiers visés par la formation / nb de bénéficiaires qualifiés ayant répondu au questionnaire	*

Indicateur Session N/N+1	Source et définition de l'indicateur	Chiffre et pourcentage
Spécifiquement sur les actions de formation en apprentissage pour le diplôme concerné		
Taux de rupture de contrats d'apprentissage Session(s) N-2/N-1	Nb entrants / nb ruptures de contrats d'apprentissage	*

* La première session du DEJEPS CP s'étant déroulée en 2025, les premiers chiffres ne seront disponibles qu'à partir de l'année N+1.



Renseignements complémentaires et contacts

Vous souhaitez...



...Participer à l'une de nos **réunions d'information** collectives et **visiter** le site



... Être **accompagné.e** dans la **recherche** de **stage** ou d'**employeur**



...Vous **préparer aux tests** de sélection et à la **formation**



... Recevoir un **dossier d'inscription**



... Nous poser une **question**

Consultez www.imsat.co ou écrivez/appelez nous !

Contact(s) :

- Antonin DENEIRE - a.deneire@upv.org – 06 66 20 89 59
- Accueil IMSAT - contact@imsat.fr – 04 94 75 24 15

M31-DOCUMENT D'INFORMATION – ANNEXE 2

Planning de parcours sur demande aux coordonnées précisées ci-dessus